

POURQUOI UNE ÉCOLE FRANÇAISE DU RENSEIGNEMENT ?

Gérald Arboit

Les changements politiques survenus depuis la fin de la Guerre froide ont conduit à repenser la place des services de renseignement dans nos sociétés contemporaines. Ce monde qui semblait se complaire dans l'ombre doit désormais mettre en œuvre des politiques d'ouverture et d'interaction avec les opinions publiques qui, entrées de plein pied dans la société de la communication, imposent un besoin de transparence à toutes les institutions. Cela se traduit par un rejet de toute forme de secret, entendu comme tout ce qui ne se sait pas. Mieux, à l'image des organisations professionnelles, à but non-lucratif ou gouvernementales, les services de renseignement ont pris conscience de la nécessité de gérer leurs relations avec leurs parties prenantes s'ils veulent réussir dans l'accomplissement de leurs missions.

La mise en place des politiques et programmes de sensibilisation au renseignement dans des pays comme les États-Unis et le Canada peut le mieux exprimer l'émergence d'une nouvelle approche du renseignement pour faire face aux menaces et aux défis d'une sécurité dynamique d'aujourd'hui. Selon William J. Lahneman, les services de renseignement ont besoin d'une révolution paradigmatique fondée sur deux variantes :

- le processus traditionnel de recherche et d'analyse de l'information qui repose sur le secret et cherche à faire face aux menaces affectant l'État ;
- ce qui peut être appelé un « paradigme d'interprétations adaptatives » pour les menaces transnationales, qui dépendent de l'ouverture de ces services et de la confiance qu'ils témoignent en leurs liaisons, puisque leur analyse s'appuie alors sur des informations fournies par la communauté internationale des services, sinon la société ouverte¹.

1. William J. Lahneman, *Keeping US Intelligence Effective. The Need of a Revolution in Intelligence Affairs*, Lanham, Scarecrow Press, 2011, p. 124-125.

La confiance est un élément fondamental pour toute organisation, privée ou publique, mais les services de renseignement, aussi entourés par le secret qu'ils soient, doivent faire un effort supplémentaire dans ce domaine. Depuis la Guerre froide, une idée reçue limite ces services à des agences d'espionnage au profit de l'État¹. Cette image doit être remplacée si les politiques de sensibilisation veulent être efficaces. Le nombre croissant d'ouvrages sur le renseignement et les « services secrets » allant de l'histoire à la théorie et la pratique, désormais disponible pour le grand public, contribue à cet effort global et soulève l'importance du travail réalisé par les chercheurs universitaires.

Le monde de l'université et de la recherche joue un rôle stratégique dans la révolution paradigmatique en cours dans le domaine du renseignement. À la fois comme un vivier disponible pour les services de renseignement pouvant contribuer à leur processus de production de connaissances concourant à la prise de décision, et comme un acteur pouvant insuffler par leurs perceptions et leurs réflexions une culture du renseignement auprès du plus grand nombre. Ce rapport entre ces deux mondes est au centre des problématiques d'aujourd'hui dans de nombreux pays². Les treize textes réunis dans cet ouvrage démontrent combien il est temps qu'en France chacun des deux fasse également un pas l'un vers l'autre.

Un long chemin

Depuis le premier séminaire de recherche (1995-1998), organisé par l'amiral Pierre Lacoste, ancien directeur de la Direction générale de la sécurité extérieure (1982-1985), le renseignement n'est plus vraiment « une carence de l'Université au regard d'un sujet beaucoup trop méconnu dans notre pays³. » Des habilitations à diriger des recherches commencent à être soutenues, en nombre encore trop confidentiel, permettant l'encadrement de rares étudiants désireux de travailler sur ce domaine, en master comme en doctorat. Mais il s'agit toujours d'initiatives trop individuelles pour parler, comme cela avait été le cas dès 2006 d'une « École française du renseignement⁴ ». En janvier 2012, le colloque organisé par le Centre Français de Recherche sur

-
1. Gérald Arboit, *Au cœur des services secrets. Idées reçues sur le renseignement*, Paris, Cavalier bleu, 2013.
 2. Cf. les dernières publications sur le sujet de Rubén Arcos, « Academics as Strategic Stakeholders of Intelligence Organizations: A View from Spain », *International Journal of Intelligence and CounterIntelligence*, vol. 26/2, 2013, p. 332-346, de Loch K. Johnson, Allison M. Shelton, « Thoughts on the State of Intelligence Studies: A Survey Report », *Intelligence and National Security*, vol. 28/1, 2013, p. 109-120.
 3. Pierre Lacoste (dir.), *Le Renseignement à la française*, Paris, Economica, 1998, p. 1.
 4. Peter Jackson, « Intelligence and State : An Emerging “French School” of Intelligence Studies », *Intelligence and National Security*, vol. 21/6, 2006, p. 1061-1065.

le Renseignement (CF2R) et le Groupe de recherche sur la sécurité et la gouvernance (GRSG), de l'université de Toulouse 1 Capitole, et dont sont issus la plus grande partie des textes de cet ouvrage, a voulu relancer cette démarche. Cette réunion montre combien l'enracinement de la recherche sur ce sujet a été en France le résultat d'une insularisation des rares chercheurs qui acceptèrent d'encourir le risque de marginalisation au sein des champs en vigueur dans leurs disciplines respectives.

En regard, « le développement des études sur le renseignement au Royaume-Uni représente un exemple de *success story*¹ ». Plutôt que celui des États-Unis, la pertinence de cet exemple s'impose d'autant plus évidemment que le renseignement français a une tradition centenaire de liaison avec son homologue britannique. En une vingtaine d'années, une « École britannique du renseignement » s'est développée, présentant une production remarquable tant du point de vue de la quantité que de la qualité et de la diversité. Le regretté Bastien Irondele s'est hasardé « à l'exercice périlleux des leçons potentielles pour la France ». Il a mis en évidence quatre aspects particuliers :

- l'« École britannique du renseignement » est très fortement marquée par l'interdisciplinarité, même si les débuts n'ont pas engendré d'inévitables querelles de chapelles à l'intérieur de chaque discipline, comme entre elles. Depuis, les susceptibilités se sont apaisées, ouvrant la voie à un échange régulier autant que profitable entre l'histoire, la science politique, le droit et la criminologie ;
- cette pluridisciplinarité n'a pas conduit à une autonomisation d'un champ disciplinaire des *Intelligence Studies*² américaines. Au contraire, la multiplication de rendez-vous réguliers (revues, colloques...), de formations universitaires spécialisées a fait émerger des tendances à l'enfermement autour de l'objet renseignement. Elles semblent inévitables, résultant de la spécialisation, comme elles portent en elles une remise en cause du dialogue avec le reste de la communauté universitaire qui continue à se montrer circonspect face à un objet de recherche difficile à définir et à intégrer dans ses études non-spécialisées ;

1. Bastien Irondele, « Royaume-Uni », Olivier Chopin (dir.), *Étudier le renseignement : état de l'art et perspectives de recherche, Études de l'IRSEM*, n° 9, 2011, www.defense.gouv.fr/irsem/publications/etudes/etude-de-l-irsem-n-9 [accédé le 28 février 2014], p. 56-57.

2. « Études de ou du renseignement ».

- néanmoins, l'« École britannique du renseignement » s'est problématisée autour des questions de l'État et de ses transformations, de la politique étrangère et de la conduite des relations internationales, qui sont les objets naturels du travail de renseignement ;
- pour autant, elle ne délaisse pas l'étude des services pour ce qu'ils sont, notamment par le biais de l'histoire officielle, un exercice très populaire dans le monde anglo-saxon pour s'affranchir des difficultés d'accès aux sources, ce qui reste le principal obstacle à toute recherche académique sur le renseignement. Aux États-Unis, les études de ce type s'apparentent à de véritables « retours d'expérience » (Retex) des militaires et concourent aux *Intelligence Studies* depuis un demi-siècle et n'ont jamais soulevé de problèmes majeurs quant à leur objectivité. Au Royaume-Uni, l'approche est plus distanciée, la coopération de la recherche s'organisant avec d'anciens responsables des services de renseignement.

Ainsi que le laissait entendre Bastien Irondelle, cette évolution britannique doit servir de référence à la réflexion française autour d'une « École française du renseignement ». Encore faut-il vouloir la mener ! L'interdisciplinarité n'est pas un apanage de l'université française, qui semble se complaire dans de stériles querelles sibyllines, et le renseignement y reste un objet pas vraiment investi, ni en termes de recherche, ni en termes pédagogiques. Depuis 1995, la norme a été la personnalisation des différentes initiatives dans les différentes disciplines où le renseignement était devenu une problématique d'analyse (histoire, science politique, gestion notamment) que les choix de carrières des uns et des autres, comme les stratégies d'évitement entre « écoles » de pensée ont inmanquablement remis en cause. Ce problème de continuité pose inévitablement celui de l'animation de cette École en devenir. D'autant qu'à l'intérieur des sections composant le Conseil national des universités (CNU), aucune réflexion interne n'a été menée autour de la nécessité de faire une place au renseignement. Les contributions contenues dans cet ouvrage soulignent cette spécificité administrative française à toutes les pages.

Quelle école ?

L'initiative de Pierre Lacoste à Marne-la-Vallée, à laquelle trois contributeurs du présent ouvrage ont participé¹, reflète bien cette difficulté à faire émerger une « École française du renseignement » de toutes ces individualités. L'ancien officier de la « Royale » n'était pourtant pas dupe. Il voyait sa démarche comme celle qui, « dans les années 1970, [avait] ouvert l'Université française à l'étude des questions stratégiques, militaires et de défense qu'elle avait jusqu'alors refusé d'inscrire à ses programmes. En vingt ans la situation est devenue radicalement différente. La plupart des hauts fonctionnaires, des hommes politiques et des responsables de ce pays sont maintenant parfaitement au fait des enjeux et des données de la sécurité extérieure et intérieure. Souhaitons qu'en 2010 il en soit de même de la connaissance des principes, des méthodes et des enjeux du renseignement moderne². »

Ne sachant s'il parlait de l'année ou de la décennie qui n'en est qu'à ses débuts, il est difficile de se prononcer sur la réalisation de cette prévision.

Certes, les deux derniers *Livres blancs sur la Défense et de la Sécurité nationale* témoignent d'une compréhension nouvelle du renseignement « au-delà des seules nécessités militaires ou strictement sécuritaires et au bénéfice des quatre autres fonctions stratégiques », à savoir « la connaissance et l'anticipation des risques et des menaces, [...] la dissuasion [...] la protection [...] la prévention des crises qui affectent notre environnement³. » Mais ces décisions viennent au mieux des représentants des services, dont l'avis est mieux pris en compte lors de ces réflexions programmatiques au rythme inégal, au pire reflètent des choix inspirés par l'air ambiant. Il est vrai que les attentats de New York et Washington du 11 septembre 2001 ont fait davantage que n'importe quel enseignement universitaire ou ouvrage scientifique pour sensibiliser le grand public à cette thématique !

Mais d'acteur, le renseignement n'est pas encore devenu réellement un objet d'étude. Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'École des hautes études en Sciences sociale (EHESS), dont l'importance est reconnue en matière de recherche, notamment en Sciences sociales, n'ont produit, ni l'un, ni l'autre, de travaux sur le renseignement, faute de chercheur spécialisé. Ca et là, des séminaires, des masters se mettent pourtant en place, mais il s'agit

1. Christian Habulot, en novembre 1995 (Pierre Lacoste (dir.), *op. cit.*, p. 517-533) ; Bertrand Warusfel en février 1996 et avril 1997 (*ibid.*, p. 393-410 et 411-439) ; Jean-François Pernot en novembre 1997 (*ibid.*, p. 101-125).

2. *Ibid.*, p. 6.

3. Ministère de la Défense, *Livre blanc sur la Défense et la Sécurité nationale 2013*, p. 9 et 23.

plus frémissement que d'une véritable vigueur. Quant à l'intérêt des éditeurs, qui décident de plus en plus des thématiques qui resteront confidentielles et de celles qui méritent une médiatisation, même limitée faute d'intérêt des médias, il reste marqué par une conception stéréotypée du renseignement ; ils suivent le filon d'un attrait de notre société contemporaine pour la thématique du secret, qu'elle se rapporte ou non au renseignement d'ailleurs. Depuis les années 1970, ils n'ont pas dévié de cette attirance pour le scandale qui fait vendre, au détriment de la révélation scientifique.

La fragilité des études consacrées au renseignement en France réside dans ces stratégies individuelles qui président à toute carrière universitaire, faute d'ouverture de l'institution à cet objet, tout au moins pour les sciences humaines, la situation étant légèrement différente, il est vrai, pour les sciences de gestion et de l'information. Mais, dans ce cadre, l'appellation officielle d'« intelligence économique », fruit de l'injonction gouvernementale depuis une décennie, cache en réalité des compréhensions disparates du renseignement. Au point que certains récuse encore toute relation entre leur objet d'enseignement et de recherche et cette thématique qu'ils renvoient irrévocablement à de l'espionnage.

Le seul moyen d'inverser durablement ce regard lourd de préjugés est de vouloir cette « École française du renseignement ». Devra-t-elle être seulement française ? S'ouvrir à la francophonie ? Ambitionner d'être européenne ? Gageons qu'en 2030 une réponse pourra être donnée avec certitude.

Le présent ouvrage se borne à dresser une suite d'interrogations sur un possible souci académique pour le renseignement. Il ne va pas plus loin – le pourrait-il d'ailleurs – en évoquant la possible professionnalisation du renseignement via un master, comme dans le domaine de l'intelligence économique, seule finalité possible à l'enseignement et à la recherche dans ce domaine. Tout juste plaide-t-il en faveur de sciences sociales et humaines appliquées au renseignement, point d'entrée vers l'accomplissement d'une « École française du renseignement ».

Professionnel du renseignement, puisqu'il a été directeur de la surveillance du territoire (DST) de 1982 à 1985, mais animé par une volonté d'apporter une réflexion sur l'objet de son travail, Yves Bonnet propose un retour sur cet épisode de sa vie de préfet. Ce faisant, il s'interroge sur l'information du décideur politique, en l'occurrence le président de la République François Mitterrand. En évoquant cette finalité du renseignement, il ne peut s'empêcher

de poser le problème de la synthèse, écueil de l'analyste, et du temps qui est une donnée essentielle de cet emploi paradoxal et intéressant puisqu'il décide en partie de la validité d'une information.

Porte-parole de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) depuis 2008, Nicolas Wuest-Famôse, se livre certes à un exercice de communication institutionnelle. Pour autant, il témoigne du soutien de son administration aux activités de recherche sur le renseignement, notamment historique. De même, il récuse toute idée d'histoire officielle.

Ancien directeur du renseignement militaire (DRM) de 2002 à 2008, le général (2S) Michel Masson ne dit pas autre chose. Il estime même que la recherche universitaire a un rôle à jouer dans la définition du renseignement à tous égards. Particulièrement, elle doit participer à sa légitimation aux yeux du grand public, plutôt que de laisser ce rôle aux seuls médias.

Jean-François Pernot apporte une réflexion historique sur la conception culturelle du renseignement en France. Cet historien partage également ses souvenirs des travaux de l'équipe réunie par l'amiral Pierre Lacoste, vingt ans auparavant.

Plus pragmatique, le géographe André Louchet apporte une contribution plus technique que réflexive. L'histoire de la connaissance de la terre étant un des points de passage obligés de sa profession, il propose de comprendre comment fonctionnent les instruments d'imagerie aérospatiale au service du renseignement.

Autre ancien participant du séminaire de l'amiral Lacoste, Bertrand Warusfel porte un regard personnel autant que juridique sur l'évolution de la relation entre le renseignement et l'État en France depuis les années 1990.

Patrick Klaousen déplace le curseur juridique vers l'éthique. Il dresse ainsi un précis des principales acceptions du renseignement et traite, parallèlement, la question particulière de l'espionnage.

Le rhétoricien Philippe-Joseph Salazar lui emboîte le pas. Au prétexte de l'analyse d'une publication récente de l'ancienne directrice du *Security Service* britannique (MI-5), Eliza Mannigham-Buller, il apporte une dimension sociologique du renseignement. Il s'interroge notamment sur les notions de menace et de protection qui renvoient à la question de la sécurité de l'état de droit, c'est-à-dire du gouvernement comme de l'administration.

L'État est également au cœur de l'approche économique de Claude Revel. La nouvelle Déléguée interministérielle à l'Intelligence économique renvoie l'Intelligence économique à sa fonction pratique et s'interroge sur le rôle que

doit y jouer le renseignement d'État. Plus largement, elle souligne l'importance de la mission d'enseignement de l'État, qu'elle met face à l'intérêt général et à l'utilisation des compétences apprises.

Troisième et dernier intervenant ayant participé aux séminaires de l'amiral Lacoste, Christian Harbulot témoigne autant de la part prise par le renseignement dans son activité de recherche que de l'importance de l'intelligence économique dans nos sociétés contemporaines. En rappelant les concepts de la guerre de l'information, elle ouvre la porte vers d'autres espaces de recherche, tant pour les services que pour les sciences de l'information.

Les trois dernières contributions embrassent plus largement l'interaction entre le renseignement et l'opportunité d'une « École française du renseignement ». Claude Delesse se prend à conceptualiser l'intelligence économique. Ce faisant, elle livre une analyse de cet objet « renseignement » au travers de ses concepts défensifs. Quant à Gérald Arboit et Eric Denécé, ils se plongent directement dans les enjeux et les limites de cette école, en recensant ses publications, ses enseignements et ses acteurs. Résolument rétrospective, cette contribution pose un regard lourd de sens pour l'avenir. Enfin, Claude Faure propose un panorama des études de renseignement en France et fait une proposition concrète sur ce que devrait être cette école supputée.

À travers ce travail collectif, le CF2R espère apporter aux décideurs universitaires, mais également aux journalistes, parlementaires et politiques les éléments qui leur permettront de prendre en compte l'appel de ces universitaires et chercheurs qui pilotent ou participent à des enseignements orientés vers ces questions, qui partager un paradigme commun et une définition commune de ce que pourrait être cette école française du renseignement. Il s'agit ici de palier au manque d'autonomie institutionnelle et intellectuelle réelle, comme de personnel scientifique qualifié d'ailleurs. Nous espérons ainsi contribuer à faire de cette question un débat public, en rappelant les véritables enjeux généralement occultés ou poliment passés sous silence. Il en va en effet du devenir de nos activités universitaires et scientifiques.

Gérald Arboit

Directeur de recherche

Centre Français de Recherche sur le Renseignement (CF2R)